Nations Unies S/PV.4180



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4180e séance

Vendredi 28 juillet 2000, à 11 h 45

New York

Présidente :	Mlle Durrant	(Jamaïque)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vamos-Goldman
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Stoffer
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Doutriaux
	Malaisie	M. Kamal
	Mali	M. Keita
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Scheffers
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	M. Ayari
	Ukraine	M. Kuchynski

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2000/738)

00-55866 (F)

La séance est ouverte à 11 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2000/738)

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, de l'Indonésie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation de la Présidente, Mme Wensley (Australie), M. Wibisono (Indonésie), M. Kobayashi (Japon), M. Powles (Nouvelle-Zélande) et Mme Paiva (Portugal) occupent le siège qui leur est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil décide d'inviter M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, document S/2000/738.

Je donne la parole à M. Annabi.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Comme la Présidente du Conseil vient de le dire, les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général en date du 26 juillet 2000, qui offre un compte rendu détaillé de l'évolution de la situation au Timor oriental au cours des six derniers mois. Je me contenterai donc de souligner quelques unes des questions les plus importantes figurant dans le rapport.

La situation d'urgence humanitaire à laquelle a dû faire face l'ONU suite à la consultation populaire organisée en août de l'année dernière a été essentiellement réglée, mais la reconstruction des infrastructures détruites du Timor oriental et la remise sur pied de services publics à partir de rien représentent des tâches immenses. Des progrès notables ont été réalisés, et les structures de gestion des affaires publiques et d'administration sont désormais en place. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour relancer l'économie et améliorer l'offre de services de base, tout en maintenant un environnement stable en matière de sécurité. La situation des réfugiés au Timor occidental suscite des préoccupations de plus en plus vives.

La situation des réfugiés au Timor occidental continue de susciter de vives préoccupations.

J'évoquerai, tout d'abord, la situation politique. Au cours des six derniers mois, nous avons constaté le partage de la prise de décision politique. Les mesures les plus importantes à cet égard ont été la création d'un Cabinet de transition dont la moitié des membres sont des chefs timorais de départements gouvernementaux, et l'instauration du Conseil national. Pour la première fois, le Cabinet permet aux Timorais d'assumer des responsabilités gouvernementales. Le Conseil national entend élargir la participation au processus de consultation législative en incluant de nouvelles couches de la population qui n'étaient pas directement représentées dans l'organe précédent, le Conseil consultatif national. Le Conseil national comprendra des membres des districts ruraux dont les conditions de vie sont fort différentes de celles de la population de la capitale, Dili.

La tâche immédiate est de veiller à ce que le Conseil national soit constitué de telle sorte qu'il participe d'un processus d'édification de consensus, étant donné que, pour la première fois, le Timor oriental connaît une activité politique et des débats ouverts. Nous devrions notamment écouter attentivement les jeunes et les étudiants qui ont été si actifs dans le mou-

vement en faveur de l'indépendance et qui expriment de plus en plus fortement leurs exigences. Comme le Secrétaire général l'a souligné, il faut d'urgence faire preuve de plus de tolérance à l'égard des organes politiques qui se trouvent hors de la large protection du Conseil national de la Résistance timoraise (CNRT) ainsi que des groupes religieux et des minorités ethniques.

Le CNRT, coalition la plus importante et la plus représentative des forces politiques au Timor oriental, tiendra sa conférence en août, le mois prochain donc. Il s'agira d'une réunion politique publique très importante qui devrait faire progresser sensiblement le débat sur les questions clés de la nouvelle constitution et du calendrier pour les élections politiques. Le grand défi politique à relever durant cette période est de maintenir l'unité d'objectif parmi les Timorais tout en assurant la promotion de la participation politique la plus large possible. Cette année a été marquée par un certain nombre de manifestations et de protestations politiques, portant essentiellement sur l'emploi et les questions économiques. Fort heureusement, elles n'ont pas grandement troublé l'ordre public.

J'évoquerai maintenant les relations avec l'Indonésie. Comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport, les relations avec le Gouvernement indonésien se sont considérablement améliorées. Toutefois, un certain nombre de problèmes cruciaux restent en suspens. La question centrale, qui exige une attention et des mesures urgentes, concerne les réfugiés au Timor occidental. La situation très insatisfaisante des réfugiés dans les camps au Timor occidental se reflète dans les priorités établies par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin de garantir la sécurité des réfugiés et de ses propres équipes humanitaires. L'une de ces priorités consiste à séparer les anciens soldats, membres de la police et fonctionnaires indonésiens de la masse des réfugiés. Le fait de n'avoir pu garantir une situation de sécurité dans les camps de réfugiés est illustré par le récent retrait du personnel du HCR des camps à la suite des attaques dont il a fait l'objet. Manifestement, ce n'est pas là un contexte qui permet aux réfugiés de prendre librement des décisions au sujet de leur retour ou de leur réinstallation ailleurs.

Il faudrait encourager le Gouvernement indonésien à mettre immédiatement fin à l'influence des milices dans les camps de réfugiés et à leurs activités dans la zone frontalière. L'existence persistante des milices favorables à l'intégration et leur capacité évidente d'opérer le long de la frontière sont au coeur de la question cruciale de la sécurité frontalière. A cet égard, je voudrais préciser qu'hier, à Genève, le Haut Commissaire pour les réfugiés a souligné sa préoccupation à propos de la situation des réfugiés et du personnel du HCR au Timor occidental et a publié un document de base que nous communiquerons volontiers au membres du Conseil qui sont intéressés.

Alors que la sécurité est demeurée stable dans le reste du pays, ce qui a permis un réduction initiale des effectifs des contingents de la Force de maintien de la paix, composante militaire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), au cours des six derniers mois les périodes de calme ont été suivies de violents incidents et d'incursions par-delà la frontière. Cette situation a, malheureusement, atteint son point culminant au début de cette semaine avec le meurtre d'un membre néo-zélandais du contingent de l'ATNUTO dans le district de Cova Lima, situé à la frontière méridionale du Timor occidental. À la demande des autorités indonésiennes, un enquête conjointe avec l'ATNUTO commencera lundi.

À cet égard, je voudrais, au nom du Secrétaire général, exprimer nos plus vives condoléances à la famille du soldat néo-zélandais qui a été tué au cours de cet incident. J'exprime également toute notre sympathie aux collègues de la victime qui oeuvrent sur le terrain avec l'ATNUTO.

J'évoquerai maintenant la question de l'ordre public. Une recrudescence inquiétante des vols et des délits accompagnés de violences a été constatée, principalement à Dili où sévissent des gangs de jeunes. Au mois d'avril dernier, à la suite d'une bagarre entre gangs, la décision a été prise de mettre à la disposition de la police de l'ONU des armes de poing en cas de nécessité. Réduire le chômage urbain et les mouvements de populations des campagnes vers les villes – causes principales, semble-t-il, des problèmes – demeure une priorité.

L'évolution de l'état d'esprit de la population est-timoraise à propos des moyens de la future défense de l'État indépendant a conduit à commander une étude sur les besoins en la matière ainsi que sur leur incidence financière et pratique sur le Timor oriental. Cette étude, comme le savent les membres du Conseil, est effectuée par le King's College de Londres. L'équipe achève actuellement ses travaux au Timor oriental. En attendant le rapport final de cette équipe, nous croyons

comprendre que trois options seront proposées. Selon ces options, le FALINTIL sera au coeur d'une nouvelle force de défense ou de sécurité, qui aura besoin d'une aide internationale et d'une formation importantes. En attendant, des dispositions ont été prises pour subvenir aux besoins fondamentaux des soldats des FALINTIL, dont un certain nombre ont été autorisés à partir en congé dans leurs foyers.

Le Secrétaire général indique dans son rapport que les meilleures garanties d'un avenir sûr pour le Timor oriental reposent sur des relations saines avec les pays de la région, notamment l'Indonésie. À cet égard, je dois dire que, sur l'invitation du Gouvernement thaïlandais, une délégation du Timor oriental composée de M. Vieira de Mello, de M. Xanana Gusmão et d'autres personnalités, a assisté à la réunion annuelle des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui s'est tenue en Thaïlande, les 24 et 25 juillet.

Je vais maintenant parler brièvement de la situation économique. Étant donné l'ampleur de la destruction et des perturbations survenues au Timor oriental à la suite de la consultation populaire de l'année dernière, la relance de l'économie constitue de toute évidence une tâche de longue haleine qui se poursuivra bien après l'indépendance. La reconstruction de bâtiments essentiels se poursuit, mais pas aussi rapidement que beaucoup le souhaiteraient. Cependant, nous sommes encouragés qu'il ait été possible d'en arriver à une entente avec les dirigeants politiques du Timor sur un modeste budget de 59 millions de dollars pour l'an prochain. Cela exigera qu'une subvention additionnelle soit accordée à partir des contributions volontaires. Je tiens d'ailleurs à saisir cette occasion pour remercier les donateurs de l'appui qu'ils ont manifesté depuis la Conférence de Tokyo l'année dernière et durant la récente Conférence qui s'est tenue à Lisbonne le mois dernier.

Pour terminer, je voudrais dire que, lorsque nous faisons une rétrospective des six derniers mois, nous pouvons tous être satisfaits des progrès que l'ATNUTO a pu réaliser, même si elle n'a pas encore atteint sa pleine capacité. Elle a contribué à atténuer la crise suscitée par la violence et la destruction de l'année dernière; elle a maintenu la sécurité; elle a jeté les bases d'une administration efficace; et, surtout, elle a établi des relations fondées sur le respect mutuel et la confiance avec les Est-Timorais. En même temps, les six derniers mois ont confirmé le fait que la tâche que les Nations Unies et la communauté internationale ont entreprise au Timor oriental constitue véritablement un défi redoutable et que, comme je l'ai indiqué au début de mon exposé, nous avons encore beaucoup de travail à faire.

L'engagement de la communauté internationale au Timor oriental devra se poursuivre bien après l'indépendance, que les Est-Timorais espèrent obtenir d'ici la fin de l'année prochaine. L'ATNUTO continuera de faire tout son possible, avec l'appui du Conseil, pour aider les Est-Timorais à se préparer à ce défi.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance publique sur la situation au Timor oriental. Je voudrais tout d'abord remercier M. Annabi d'avoir présenté le dernier rapport du Secrétaire général et d'avoir fait quelques observations supplémentaires.

Le rapport du Secrétaire général fait état de nombreux faits nouveaux importants survenus au Timor oriental au cours des six derniers mois. Nous sommes très heureux de reconnaître encore une fois le rôle crucial que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) joue sous la direction éclairée du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, afin de relever les nombreux défis qui se posent sur le territoire du Timor oriental. Il nous a parlé le mois dernier de l'idée d'accroître la participation des dirigeants est-timorais à la gouvernance. Nous appuyons cette initiative, car nous avons toujours été d'avis que les Est-Timorais devaient s'approprier les efforts de développement. Par conséquent, nous nous félicitons de la création d'un Conseil national qui remplace le Conseil national consultatif. Il s'agit d'un progrès important afin d'en arriver à une gouvernance démocratique et représentative.

Même si la nature vive de l'expression politique n'a rien de surprenant pour la population du Timor oriental qui traverse une période turbulente, nous voudrions mettre en garde les dirigeants et ceux qui façonnent l'opinion publique : ils doivent faire tout leur possible pour éviter toute intolérance à l'égard de l'expression politique ainsi que des sensibilités religieuses et ethniques. Nous faisons cette mise en garde parce que nous notons certaines tendances dans ces directions. Nous souscririons pleinement aux initiatives

de l'ATNUTO dans les domaines de l'éducation civique et politique, ainsi que de l'état de droit.

Nous notons également avec satisfaction que la politique d'information et de communication de l'ATNUTO est en voie d'être renforcée. À notre avis, cela est crucial non seulement pour accroître la confiance à l'égard des activités de l'ATNUTO, mais également pour inculquer à la population du Timor oriental le respect des droits des autres. Le rôle joué par les consultations étroites avec des interlocuteurs, quant à la tolérance à l'égard des vues des autres groupes politiques, est indéniable. Il serait cruellement ironique que la minorité d'hier ne réussisse pas à adopter une culture de tolérance à l'égard de la minorité d'aujourd'hui et ait recours à l'intimidation.

Tout comme lors de la dernière séance, on nous a parlé du problème persistant de l'activité des milices. Au cours des quelques dernières semaines, les positions de l'ATNUTO ont été attaquées et, très récemment, un Casque bleu a été tué par balle. Nous saisissons cette occasion pour offrir nos sincères condoléances à la famille éprouvée, et pour saluer son courage et son attachement à une noble cause. Nous offrons nos condoléances au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, le pays d'origine de ce Casque bleu. Nous sommes très préoccupés par cette tendance dangereuse, qui risque de réduire à néant les progrès accomplis jusqu'à maintenant par l'ATNUTO, ainsi que d'atténuer la bonne volonté et la coopération dont a fait preuve le Gouvernement indonésien. Nous reconnaissons les efforts déterminés déployés par le Gouvernement indonésien à cet égard. De toute évidence, il faut faire beaucoup plus pour mettre fin, une fois pour toute, à l'activité continue de la milice dans les zones frontalières du Timor oriental. Nous sommes confiants que le Gouvernement indonésien considérera cette question en priorité et prendra les mesures qui s'imposent.

Nous sommes également très préoccupés par la série d'attaques récentes lancées contre les biens et le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Leur sûreté et leur sécurité sont au coeur de nos préoccupations, car nous estimons qu'ils jouent un rôle clef dans l'ensemble du processus consistant à assurer le retour rapide des réfugiés au Timor oriental. Il incombe aux autorités indonésiennes d'assurer la sécurité de tous les travailleurs qui fournissent une assistance au Timor oriental, et de protéger les camps de réfugiés contre les attaques incessantes des éléments armés. Ces incidents récurrents ne sont pas de bon augure pour le processus de rapatriement qui est au point mort. Il n'est pas non plus dans l'intérêt du Gouvernement de l'Indonésie de permettre que son engagement s'affaiblisse en raison des activités criminelles de la milice et de ses complices. L'autre question qui doit être réglée est le paiement des pensions des fonctionnaires. Nous invitons les autorités indonésiennes à prendre prochainement les mesures nécessaires pour parvenir à un règlement. Cela donnerait l'élan tant attendu au rapatriement des réfugiés.

Nous encourageons la poursuite du processus d'enquête en cours sur les violations des droits de l'homme qui sont survenues à la suite du référendum de l'année dernière. Nous apprécions sincèrement les efforts faits par le bureau du procureur général de l'Indonésie. Nous espérons que toutes les personnes concernées feront tout leur possible pour ne pas permettre qu'il y ait de retards dans ce processus.

Pour terminer, je voudrais aborder la question de la transition vers l'indépendance. Nous avons déjà dit que des étapes réalistes, et non pas des échéanciers arbitraires, devraient servir de principes directeurs. Le Bangladesh estime que le processus de transition sera lent et de longue durée. À notre avis, il faut éviter toute précipitation. Nous proposons qu'il y ait des consultations avec les dirigeants nationaux, ainsi que des séances d'information régulières au Conseil de sécurité, pour l'établissement de ces étapes. Nous pensons qu'il est très important que la population du Timor oriental, par le biais de ses propres dirigeants, perçoivent ces étapes comme des jalons importants dans sa quête de développement national, jalons qui peuvent raviver et non pas modérer leurs ardeurs.

M. Harrison (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport complet, ainsi que M. Annabi de ses remarques liminaires de ce matin. Il s'agit d'un rapport très utile, qui contient des bonnes nouvelles, mais suscite aussi certaines frustrations. Il rend également compte d'une tragédie.

Commençons par les bonnes nouvelles : l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a fait d'excellents progrès pour développer l'administration du Timor oriental. Plus important encore, la Mission a pris des mesures réelles pour faire participer la population du Timor oriental à la gestion de son territoire. Nous louons M. Vieira de Mello d'avoir créé le 14 juillet le Conseil

national et nous félicitons l'ATNUTO des mesures qu'elle a prises pour se restructurer, ce qui permet d'accroître la participation directe des habitants du Timor oriental. Non seulement ces mesures sont importantes sur le plan de l'obligation redditionnelle et de la légitimité, mais elles constituent également une contribution cruciale au renforcement des capacités d'administration autonome du Timor oriental. Ces mesures devraient être renforcées aux cours des prochains mois.

L'un des autres faits nouveaux dont on doit se féliciter est la conférence des donateurs du Timor oriental, qui s'est tenue à Lisbonne du 21 au 23 juin. Le Royaume-Uni trouve particulièrement encourageants les efforts faits par l'ATNUTO pour simplifier ses procédures. Cependant, nous ne pouvons pas nous laisser aller à la complaisance. L'ATNUTO et la communauté des donateurs devraient accentuer leurs efforts pour que la population est-timoraise en tire concrètement les bienfaits. Comme le rapport du Secrétaire général le montre clairement, les besoins sont considérables. La première mesure essentielle à prendre, à cet égard, serait de mettre en place, au niveau de l'ATNUTO et de la Banque mondiale, des indicateurs de résultats mesurables, ce qui leur permettrait d'évaluer leurs progrès au cours des mois à venir. L'ATNUTO et la Banque mondiale devraient également soumettre régulièrement des rapports sur les résultats obtenus.

La troisième bonne nouvelle que contient le rapport concerne le travail portant sur les besoins futurs du Timor oriental dans les domaines de la défense et de la sécurité et sur leurs incidences pratiques et financières. Le Royaume-Uni est particulièrement satisfait d'avoir pu contribuer au financement de ce travail très utile. La décision finale appartiendra à la population est-timoraise, et non à l'ATNUTO ou à la communauté internationale. Nous encourageons la population est-timoraise à engager le débat le plus large possible sur les différentes options qui sont les siennes.

Les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) seront l'un des interlocuteurs essentiels dans ce débat. L'une des principales forces du mouvement indépendantiste au Timor oriental, les FALINTIL, pouvait raisonnablement s'attendre à en bénéficier comme l'ont fait ailleurs les composantes militaires de mouvements indépendantistes victorieux. Mais, avec les Nations Unies comme puissance administrante, ils n'ont pu le faire. Leur rôle n'a pas non plus été salué comme il le méritait. Ces forces restent cantonnées; elles n'ont rien à faire et aucun rôle à jouer, et ce, 11 mois après le vote. Le déblocage d'une somme de 100 000 dollars, prise dans le budget de l'ATNUTO, pour couvrir les besoins militaires immédiats des FALINTIL, est un premier pas positif. Nous devons examiner soigneusement les autres mesures que l'ONU pourrait prendre pour résoudre ce problème. J'aimerais connaître les vues du Secrétariat sur cette question.

La section du rapport consacrée à la situation des réfugiés est particulièrement frustrante. Comment se fait-il que tant de réfugiés soient encore dans des camps au Timor occidental, 11 mois après les élections? Comment se fait-il que ces camps soient toujours en grande partie sous le contrôle des milices favorables à l'intégration, qui se comportent comme des brutes? Et pourquoi avons-nous permis que les actes de violence et d'intimidation qu'ils ont perpétrés contre du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) atteignent le niveau actuel, au point que le HCR a été obligé de reporter indéfiniment son important projet, qui consiste à enregistrer les réfugiés et à déterminer s'ils souhaitent retourner au Timor oriental ou être réinstallés ailleurs?

C'est une situation déplorable. On ne peut permettre qu'elle perdure. Le processus d'enregistrement doit s'achever rapidement pour permettre le rapatriement ou la réinstallation des réfugiés restants avant la prochaine saison des pluies. Conscient de cela, le HCR a fixé une date limite au Gouvernement indonésien : le 31 octobre. D'ici là, celui-ci a l'obligation de rétablir l'ordre public dans les camps et alentour. Il devra arrêter ceux qui tentent de saboter le processus de réinstallation pour des motifs personnels peu recommandables. Nous attendons du Gouvernement indonésien qu'il prenne des mesures résolues, concrètes et efficaces pour respecter cette date limite.

L'incapacité continue de régler la question des milices au Timor occidental a des effets déstabilisateurs sur le Timor oriental lui-même. Le rapport du Secrétaire général fait état d'une période d'incursions transfrontières sporadiques mais constantes. Ces incursions ont abouti au meurtre tragique, lundi dernier, du soldat Leonard William Manning. Nous avons tous adressé nos plus sincères condoléances à la famille du soldat Manning ainsi qu'au Gouvernement et au peuple néo-zélandais. Mais les témoignages de compassion ne sont pas suffisants. Nous devons ensemble montrer

notre détermination de ne pas laisser se reproduire un acte aussi odieux. Nous avons des devoirs face au soldat Manning et à ses collègues, car ils ont été envoyés au Timor oriental pour appliquer une résolution du Conseil de sécurité, la résolution 1272 (1999).

Tout d'abord, nous espérons que le Secrétaire général effectuera une enquête complète sur cet incident et qu'il rendra compte au Conseil de ses constatations dans les plus brefs délais. Deuxièmement, le Royaume-Uni compte sur le Gouvernement indonésien pour redoubler d'efforts afin de coopérer avec l'ATNUTO sur le problème des incursions transfrontières. Il doit désarmer et démanteler les milices. Et il doit pourchasser les responsables du meurtre du soldat Manning et des autres activités des milices, afin de les traduire en justice.

Ma délégation estime que ce rapport du Secrétaire général est une bonne occasion pour le Conseil de faire le point de la situation au Timor oriental. En conséquence, nous avons fait circuler un projet de déclaration présidentielle que nous espérons voir adopter par le Conseil, avec l'aide de nos collègues, le plus tôt possible la semaine prochaine. La déclaration devra faire état des points positifs, des points décevants, et aussi de la tragédie que j'ai évoquée. Mais nous espérons que cette déclaration sera également tournée vers l'avenir. Nous ne devons pas oublier que le soldat Manning est mort au service d'un objectif plus vaste, à savoir l'application de la volonté de la population est-timoraise, si clairement exprimée le 30 août dernier. L'ATNUTO a bien progressé dans la mise en oeuvre des résultats du scrutin au cours de l'année. Nous espérons que des efforts renouvelés seront entrepris pour faire avancer ce programme vital dans les prochains mois.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général du rapport exhaustif publié sous la cote S/2000/738, et à remercier également M. Hédi Annabi de son exposé de ce matin. Je tiens également à ex-primer la reconnaissance de ma délégation à l'Administrateur transitoire des Nations Unies au Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello, pour le travail excellent qu'il accomplit au Timor oriental. J'adresse également mes félicitations à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Les Nations Unies ont relevé un grand défi en se chargeant de l'administration du Timor oriental et des préparatifs de son indépendance. À cet égard, le rapport du Secrétaire général souligne l'ampleur et l'excellence du travail exécuté jusqu'à présent. Mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire afin de poser les fondements d'un Timor oriental politiquement stable et économiquement prospère.

Un facteur politique fondamental, à cet égard, est la formation de dirigeants locaux, qui puissent guider les destinées de ce pays après le départ des Nations Unies. Nous tenons à saluer, à cette occasion, l'initiative qui a été prise récemment d'incorporer quatre fonctionnaires timorais dans le Gouvernement de transition, ce qui leur permettra de se familiariser avec les tâches administratives qu'ils devront assumer pleinement à l'avenir. Nous jugeons également très positive la transformation du Conseil consultatif national en un Conseil national plus largement représentatif et doté d'attributions plus vastes.

Outre l'objectif qui consiste à accroître la participation directe et la responsabilité des Timorais dans le domaine politique, nous pensons qu'il faut préparer la population à la tenue d'élections démocratiques. C'est pourquoi nous estimons très opportune la création du programme de l'ATNUTO intitulé «L'avenir de la démocratie au Timor oriental» qui vise à promouvoir l'éducation civique, le développement constitutionnel, la primauté du droit et l'éducation politique. À cet égard, nous appuyons les efforts qui visent à développer une culture de tolérance au Timor oriental.

Du point de vue économique, l'aide internationale a contribué à la remise en état des infrastructures du territoire et à la création d'emplois. La principale tâche pour l'avenir sera de faciliter la création de conditions favorables afin que l'économie timoraise puisse produire ses propres ressources. Nous pensons de ce fait qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à promouvoir le développement nécessaire de l'agriculture qui fournit 80 % des produits alimentaires, ainsi que le développement de l'industrie pétrolière; deux secteurs d'activité prometteurs sur ce territoire.

Nous ne pouvons manquer d'attirer l'attention sur le fait qu'en dépit des progrès réalisés dans les domaines politique et économique, un problème grave n'a pu être résolu de manière satisfaisante depuis tout ce temps. Je veux parler des souffrances des milliers de

réfugiés qui sont restés au Timor occidental. Je voudrais ex-primer la vive préoccupation de ma délégation au sujet de la gravité de la situation actuelle, notamment dans certaines régions où le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a dû suspendre des activités importantes, comme par exemple l'enregistrement des réfugiés, en raison des actes d'intimidation commis par les milices à l'encontre du personnel du HCR. Ma délégation espère que les autorités indonésiennes continueront d'avoir une attitude constructive dans le cadre du respect des engagements pris pour que ce grave problème puisse être résolu.

Nous prenons note du fait que le Secrétaire général envisage de procéder à une réduction importante des effectifs de la force si la situation reste stable dans le secteur oriental et de son intention de réduire sensiblement le nombre d'observateurs militaires. Nous souhaitons recevoir des informations supplémentaires de la part du Secrétaire général pour savoir si les conditions sur le terrain permettent cette réduction des effectifs, compte tenu notamment des événements récents qui ont abouti à la mort d'un soldat de la paix néo-zélandais et au sujet desquels nous aimerions obtenir des éclaircissements. Nous saisissons cette occasion pour adresser nos condoléances les plus sincères aux membres de la famille de M. William Manning et pour exprimer notre sympathie au Gouvernement et au peuple néo-zélandais.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), ainsi que M. Annabi qui vient de nous fournir des informations complémentaires.

Je commencerai mon intervention en revenant sur l'évaluation importante faite au paragraphe 62 du rapport, intitulé «Affaires humanitaires», selon laquelle «la période de crise aiguë est considérée comme dépassée » et d'après une enquête menée dans tout le pays sur les opérations humanitaires «l'assistance humanitaire avait été fournie en temps voulu et de façon efficace». Si nous nous souvenons des destructions généralisées de l'an dernier et de la catastrophe humanitaire qui s'est produite au Timor oriental, nous constatons que la situation actuelle témoigne de ce qui peut être fait pour remédier à de telles situations si la communauté internationale mobilise la volonté politique nécessaire en vue de lancer des efforts concertés pour faire face à des situations qui risquent d'avoir des conséquences catastrophiques.

L'ATNUTO peut en effet se féliciter de ce qu'elle a accompli à ce jour, en particulier si l'on considère les tâches immenses auxquelles elle a dû faire face lors de son déploiement et jusqu'à aujourd'hui. Ma délégation est néanmoins convaincue que nombre de ces succès sont à attribuer à la manière compétente et habile avec laquelle M. Vieira de Mello et son équipe ont su relever ces défis. Je voudrais parler de certaines des méthodes qui ont été adoptées et qui pourront jouer un rôle clé pour assurer que le mandat de l'ATNUTO s'achève avec succès.

Premièrement, M. Vieira de Mello a pris la décision de rester constamment en étroite consultation avec le peuple est-timorais pour ce qui est du processus de prise de décisions. Cela a pu être fait en grande partie grâce à la mise en place du Conseil consultatif national qui a maintenant été transformé en Conseil national, pour permettre une participation élargie des Timorais de l'est et pour veiller à ce qu'ils deviennent des acteurs importants dans leur propre système de gouvernement et d'administration publique.

Deuxièmement, il a été décidé de créer un Cabinet de transition dans lequel les Timorais détiennent les portefeuilles de l'administration, de l'infrastructure, de l'économie et des affaires sociales. Grâce à cette décision, les Timorais seront ainsi bien préparés à assumer leurs responsabilités gouvernementales futures.

Troisièmement, un effort soutenu a été fait pour promouvoir la réconciliation nationale au Timor oriental.

Ma délégation se félicite également des efforts en cours visant à normaliser les relations entre le Timor oriental et l'Indonésie; l'on ne saurait surestimer l'utilité des visites mutuelles pour renforcer les relations bilatérales. Ce processus demeure essentiel pour promouvoir la future coopération régionale entre les deux pays.

En ce qui concerne le processus de reconstruction et de relèvement en cours au Timor oriental, ma délégation tient à rappeler qu'il est important que le secteur privé participe à la création de possibilités d'emploi, compte tenu du caractère temporaire des projets à impact rapide. Nous envisageons également d'un oeil très favorable les nombreux projets en cours d'exécution visant à la mise en valeur des ressources humaines, et ma délégation se félicite de la réouverture de l'université nationale du Timor oriental en octobre prochain.

Ma délégation est également préoccupée par la situation des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) qui sont actuellement cantonnées sans avoir une idée claire de leur rôle futur. C'est pourquoi nous approuvons les conclusions des études en cours selon lesquelles les membres des FALINTIL devraient être au coeur d'une future force de sécurité nationale.

Ma délégation se félicite de la poursuite du rapatriement des réfugiés est-timorais du Timor occidental et elle réitère sa satisfaction de voir que la réintégration des réfugiés dans leur communauté d'origine s'effectue de manière ordonnée. Néanmoins, nous sommes inquiets au sujet du sort des réfugiés qui sont restés dans les camps au Timor occidental et nous espérons que leur rapatriement au Timor oriental se fera dès que possible. Nous déplorons les actes d'intimidation et de violence qui sont actuellement commis par les milices contre les réfugiés et le personnel chargé des opérations de secours. Nous espérons que des mesures seront adoptées d'urgence pour assurer leur sécurité et que le HCR pourra poursuivre son travail sans entraves.

Le nombre des incidents frontaliers a diminué à la suite de la signature du Mémorandum d'accord concernant la coordination tactique dans la zone frontière. Cependant, l'événement tragique du 24 juillet au cours duquel le soldat Manning a trouvé la mort, a mis en exergue la nécessité urgente de prendre de nouvelles mesures efficaces pour désarmer et démanteler les groupes de milices. A cet égard, je voudrais adresser notre sympathie et nos sincères condoléances au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande ainsi qu'à sa famille endeuillée.

Ma délégation note la situation contraire qui prévaut dans le secteur oriental, qui a déterminé le Secrétaire général à prévoir une réduction des troupes. Nous appuyons cette intention ainsi que la réduction du nombre des observateurs militaires qu'il propose.

En conclusion, ma délégation remercie M. Vieira de Mello ainsi que son personnel pour un travail bien fait.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Secrétaire général du rapport qu'il a présenté et nous sommes reconnaissants au Secrétaire général adjoint M. Annabi de son exposé.

Récemment, il y a eu des progrès satisfaisant dans la vie politique du Timor oriental. Après de longues consultations, le Conseil national a été créé, avec la participation des représentants de tous les partis politiques, ainsi que d'autres partis. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et la population du Timor oriental ont conjointement constitué un conseil national pour s'entretenir et décider conjointement des activités de l'État. Ces mesures ont véritablement démontré le principe consistant à mettre au premier plan les Timorais eux-mêmes. Cela peut accroître leur confiance en soi et leur confiance en les Nations Unies.

Nous pensons que la population du Timor oriental, grâce à une participation plus importante aux travaux de cette période transitoire, qui auraient pu être accélérés et avec l'aide de la communauté internationale, pourra parvenir à l'autonomie et à l'autodétermination dans un avenir proche.

En ce qui concerne le relèvement de l'économie, la reconstruction des logements et la remise en état de l'infrastructure, ainsi que le maintien de l'ordre public et de la sécurité, la législation, la création de l'emploi et la formation des populations locales, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental a réalisé des progrès manifestes. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, ainsi que son personnel, de l'immense travail accompli qui a permis de réaliser ces progrès. Nous appuyons les efforts fait par l'ATNUTO pour promouvoir la réalisation de la démocratie politique ainsi que pour associer la réconciliation entre les différents partis. Je voudrais souligner qu'au cours de ce processus il est nécessaire de respecter les traditions et les cultures locales, les volontés et les choix de la population locale.

Nous sommes préoccupés par la situation des réfugiés qui restent au Timor occidental. Nous espérons que l'ATNUTO pourra continuer de consulter le Gouvernement indonésien pour résoudre ce problème.

Nous nous félicitons du maintien des bonnes relations de coopération, à tous égards, entre le Timor oriental et le Gouvernement indonésien. La situation globale en matière de sécurité est stable au Timor oriental. Cependant, il y a eu récemment des incidents violents, ce qui est très inquiétant. Nous condamnons les actes violents qui consistent à agresser le personnel de la force de maintien de la paix des Nations Unies et nous exprimons nos condoléances à la famille du cas-

que bleu néo-zélandais qui a été assassiné. Nous attendons les résultats de l'enquête relative à cet incident.

Nous faisons confiance au Gouvernement indonésien pour continuer d'honorer ses engagements et prendre des mesures tendant à assurer la sécurité sur les zones frontalières avec le Timor oriental.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général de son deuxième rapport sur l'activité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et au Secrétaire général adjoint M. Annabi de sa déclaration prononcée à la présente séance. La délégation russe partage entièrement les évaluations et les conclusions de ce rapport. En préparant de la séance d'aujourd'hui sur le Timor oriental, nous avons éprouvé des sentiments contradictoires. D'une part, les fruits positifs de l'activité de L'ATNUTO pour normaliser la vie sur le territoire sont évidents. D'autre part, nous avons reçu ces derniers temps plusieurs informations inquiétantes qui ont culminé dans la nouvelle du décès d'un Casque bleu de Nouvelle-Zélande qui faisait partie de la composante militaire de l'ATNUTO. Les circonstances de cette tragédie, qui ont été éclaircies, témoignent des attaques armées incessantes auxquelles se livrent les adversaires de l'indépendance du Timor oriental. Nous nous associons à l'appel lancé par tous les États à prendre des mesures résolues pour empêcher la répétition de tels incidents. Nous sommes également inquiets des conclusions tirées par le Haut Commissariat pour les réfugiés quant à la situation dans les camps de réfugiés et à l'activité des membres des milices pro-intégrationistes du Timor occidental. Nous exprimons l'espoir que les autorités indonésiennes sur place prendront des mesures pour rectifier cette situation.

Cependant, nous ne mettons pas en doute les succès importants de l'ATNUTO et la manière cohérente dont les problèmes ont été résolus. Je parle des efforts déployés dans des domaines aussi variés que la création d'un système judiciaire au Timor oriental, l'étude de projets et perspectives pour assurer la sécurité du Timor oriental et même l'équipement d'agriculteurs engagés dans la culture du café. Les exemples positifs de formation de cadres nationaux dans différents domaines de l'activité politique et économique au Timor oriental sont eux aussi remarquables. Nous sommes satisfaits de ce que les dirigeants de l'ATNUTO ont décidé d'élargir l'implication des Est-Timorais à la résolution des problèmes auxquelles la population se trouve confrontée. Cela se reflète notamment dans la création d'un Conseil national représentatif et dans la participation des Est-Timorais à la direction de divers secteurs des activités de l'ATNUTO. Nous voyons le rôle personnel important que joue M. Sergio Vieira de Mello à la tête de l'ATNUTO.

Tout ce que je viens de dire nous inspire l'espoir que la transition du Timor oriental à l'indépendance sera une entreprise fructueuse bien qu'ardue.

M. Fowler (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada aimerait aussi remercier le Secrétaire Général de son rapport. Nous remercions M. Annabi de l'exposé de ce matin. Nous voudrions nous associer aux membres du Conseil pour exprimer nos condoléances à la famille du soldat Manning et au peuple néo-zélandais à la suite de cette perte. Jusqu'à une date très récente, les soldats canadiens ont eu le privilège de servir avec le bataillon néo-zélandais sous leur commandement dans un secteur qui demeure un des plus exposés du Timor oriental. Nos soldats adressent également leurs condoléances à la famille du soldat Manning et à ses collègues qui restent au Timor oriental. Ce meurtre insensé rend d'autant plus nécessaire que l'Indonésie agisse immédiatement pour désarmer et faire cesser les activités des milices au Timor occidental et améliore la situation de sécurité dans la région, comme elle s'est engagée à le faire.

Le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a entièrement échoué à forcer la suspension des activités dans trois camps de réfugiés des plus importants. L'agression qui se poursuit contre son personnel est tout à fait regrettable. Les dirigeants des milices doivent respecter leur engagement de ne pas s'ingérer dans le retour en toute sécurité des réfugiés. Nous nous tournons vers le Gouvernement indonésien pour qu'il joue un rôle constructif à cet égard. La violence récente perpétrée contre l'ATNUTO et le personnel humanitaire par des milices pro-intégrationnistes reste quelque chose de très inquiétant. L'Indonésie doit adopter des mesures urgentes et efficaces pour contrôler les activités de ces milices. Une action efficace de la part du Gouvernement indonésien renforcerait une coopération, qui a déjà fait ses preuves dans la normalisation des relations avec le Timor oriental, comme il ressort à l'évidence de la création de la Commission frontalière mixte et du Mémorandum d'accord signé en avril avec l'ATNUTO sur la sécurité des frontières.

Le Canada est également préoccupé par les autres problèmes qui dissuadent les réfugiés de revenir. Par exemple, il est probable que peu de réfugiés reviendront tant que des questions telles que celles des pensions des fonctionnaires, des possibilités de relogement et des carences de l'infrastructure au Timor oriental n'auront pas été directement réglées.

Le Canada voudrait exprimer sa reconnaissance à l'ATNUTO pour les efforts qu'elle a déployés pour faire pleinement participer les Est-Timorais à la gestion du territoire. Il tient également à la remercier d'avoir contribué à renforcer la capacité du pays d'assurer la sécurité et d'accéder à l'autonomie en créant le Conseil national.

Nous sommes heureux d'apprendre les efforts déployés par l'Administration transitoire pour promouvoir les droits de l'homme et le développement de la démocratie, la consolidation de l'État, l'égalité entre les sexes et l'établissement d'un secteur de sécurité intégré, et nous les soutenons avec enthousiasme. Nous sommes également heureux des efforts qu'elle déploie pour faire participer les Est-Timorais – comme je l'ai déjà dit – à tous les aspects de l'administration du territoire. Ces efforts sont essentiels pour que le territoire puisse faire son entrée sur la scène internationale. Nous sommes persuadés que l'ATNUTO, sous la direction compétente du Représentant spécial Sergio Vieira de Mello, guidera le territoire vers l'indépendance avec sagesse et persévérance et nous attendons avec intérêt d'accueillir le Timor oriental au sein de la communauté des nations.

Pour conclure, je voudrais exprimer la profonde admiration de mon Gouvernement pour l'engagement considérable et altruiste dont le Gouvernement et les forces de l'Australie continuent de faire preuve face à la tâche fondamentale de maintien de la sécurité, afin d'aider le Timor oriental à parvenir à une paix durable et à un développement effectif dans les années à venir.

M. Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, ma délégation voudrait remercier le Sous-Secrétaire général M. Annabi de son exposé de ce matin, ainsi que le Secrétaire général de son dernier rapport détaillé sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), conformément à la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité du 25 octobre 1999.

La dynamique de cette nouvelle nation indépendante est positive, bien que la situation ne soit pas sans poser de problèmes. Je voudrais tout d'abord me féliciter de l'annonce historique qui nous a appris que huit membres d'un gouvernement de transition, dont quatre sont des Timorais de l'Est ont prêté serment le 15 juillet au siège de l'ATNUTO. Ma délégation se félicite tout particulièrement de la première réunion du nouveau gouvernement de transition le 17 juillet.

La tenue de cette réunion représente un pas très important qui va dans le sens de l'indépendance du Timor oriental. C'est la première fois dans l'histoire du territoire que les dirigeants du Timor oriental participent en tant que partenaires à part entière à l'administration de leur propre pays. Néanmoins, la Malaisie reconnaît que, même si une nouvelle structure d'État s'est dégagée au Timor oriental, la réconciliation, la tolérance et la coopération continueront de constituer, à l'avenir, la base d'une paix durable dans cette nouvelle nation.

Il y a eu d'autres événements positifs au cours du dernier mois et ma délégation s'en félicite. Il s'agit notamment de la décision prise par le Gouvernement indonésien d'envoyer le 20 juillet à Dili une équipe de 17 membres du bureau du procureur général afin de questionner des témoins et de rassembler des preuves matérielles concernant cinq affaires criminelles présentées par les autorités indonésiennes. Cette visite a été le résultat de la première réunion de travail organisée le mois dernier, à Djakarta, entre les unités juridique et politique de l'ATNUTO avec les autorités indonésiennes.

En outre, nous espérons que le premier groupe de 50 cadets sorti de l'école professionnelle de police du Timor oriental, le 11 juillet à Dili, qui sont devenus officiers de police, permettra au territoire d'assumer pleinement la responsabilité du maintien de l'ordre.

En même temps, la création le 1er juillet de l'Administration fiscale du Timor oriental vient à point nommé. Quatre-vingt dix pour cent des entreprises redevables des nouvelles impositions sont sous contrat avec l'ATNUTO. Nous nous félicitons également de la décision prise par l'unité des terres et des biens fonciers de l'ATNUTO de commencer le 26 juillet un exercice pilote de cartographie pour déterminer les frontières terrestres à Dili ce qui, nous l'espérons, engagera un enregistrement systématique des parcelles de terres dans les régions non délimitées. Nous sommes bien conscients, toutefois, du fait que ce projet ne vise

pas à déterminer le régime foncier ni le droit d'occupation de la terre.

Entre-temps, nous prenons note avec satisfaction de la création d'une commission frontalière mixte chargée de traiter toutes les affaires transfrontières, pour laquelle un accord a été conclu au cours de deux jours de pourparlers entre les autorités indonésiennes et l'ATNUTO, le 5 juillet à Surabaya. À cet égard, nous prions instamment les deux parties de continuer à examiner les moyens de surmonter le problème de corridor terrestre pour relier le Timor oriental à l'enclave d'Oecussi isolée sur la côte nord du Timor occidental.

Nous sommes persuadés que de nouveaux progrès sur des questions qui restent en suspens – telles que les bourses pour les Timorais de l'Est qui étudient dans des universités indonésiennes, les pensions pour les Timorais de l'Est qui ont travaillé dans l'administration indonésienne, les archives et les biens indonésiens et la culture du Timor oriental seront réalisés à la prochaine réunion de septembre.

L'optimisme de ma délégation est toutefois tempéré face à la détérioration de la situation en matière de sécurité dans certains camps de réfugiés au Timor occidental. Nous sommes tout particulièrement consternés de constater que des petites bandes de voyous peuvent en toute impunité lancer une campagne d'intimidation dans les camps. Nous regrettons profondément que l'enregistrement des réfugiés du Timor oriental dans les grands camps de réfugiés de Kupang et dans les districts frontaliers du Timor occidental ait été annulé à la suite de sérieux problèmes de sécurité.

De même, les violences répétées et les menaces proférées par les milices à l'encontre du personnel de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sont une cause sérieuse de préoccupation pour ma délégation. La Malaisie pense que le HCR doit pouvoir jouer le rôle qui lui revient pour résoudre les problèmes de réfugiés au Timor oriental avec la pleine coopération des autorités indonésiennes.

Nous sommes aussi très attristés par la mort d'un membre du bataillon néo-zélandais de maintien de la paix, le soldat William Manning, le 24 juillet. Il a été tué dans une bataille avec des milices armées au Timor oriental. Nous transmettons nos condoléances les plus sincères à la famille du soldat Manning. Cet incident tragique sert à rappeler à la communauté internationale les redoutables défis qu'elle doit encore affronter pour assumer son engagement vis-à-vis de la population du Timor oriental.

Nous nous félicitons des décisions prises par l'Indonésie et nous attendons avec intérêt qu'elle fasse d'autres efforts pour régler cette question.

Bien que le processus d'indépendance et de consolidation de la nation soit actuellement en cours au Timor oriental sous la direction de l'ATNUTO, la population locale vit encore dans des conditions difficiles. Le chômage touche environ 80 % de la population et, pour l'instant, rien n'indique que les choses vont s'améliorer.

Les investissements étrangers, considérés comme vitaux pour relancer l'économie anéantie, n'arrivent qu'au compte-gouttes. À part quelques prestataires de services qui ouvrent boutique à Dili dans l'espoir de profiter de la présence temporaire des Nations Unies, le secteur privé existe à peine au Timor oriental.

Il est tout aussi inquiétant de constater que les différends fonciers s'avèrent l'une des plus grandes pierres d'achoppement au développement économique nécessaire pour que le Timor oriental puisse survivre en tant que pays indépendant.

Les entreprises hésitent, ce qui est compréhensible, à investir dans des projets à long terme en raison de l'absence de législation claire en matière de propriété et de la destruction de nombreux documents d'archive du Gouvernement. Nous approuvons la proposition de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) visant à créer un tribunal indépendant pour arbitrer les revendications, mais il faudra sûrement attendre plusieurs années avant que les centaines de dossiers ne soient traités. À moins que l'ATNUTO ne règle ce problème rapidement, la nouvelle nation risque de se retrouver dépourvue d'une économie qui fonctionne lorsque l'Administration transitoire touchera à sa fin.

Nous reconnaissons que le Timor oriental aura besoin, dans un avenir prévisible, d'un financement extérieur important pour jeter les bases et procéder à l'édification d'une société au sein de laquelle les besoins fondamentaux de tous les citoyens sont satisfaits. Même si les bailleurs de fonds sont prêts à faire preuve de générosité à court terme, ils hésiteront, à juste titre, à s'engager à aider le Timor oriental pour une durée non déterminée.

Pour terminer, ma délégation est heureuse d'apprendre de M. Annabi que les dirigeants du Timor oriental ont participé à la trente-troisième réunion ministérielle de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui a eu lieu récemment à Bangkok. Ce fait encourageant est de bon augure pour les relations futures entre un Timor oriental indépendant et les pays de l'ANASE – et, assurément, pour la paix, la stabilité et la prospérité de la région du Sud-Est asiatique.

Enfin, ma délégation souhaiterait saluer les efforts que l'ATNUTO a déployés, sous la direction de M. Sergio Vieira de Mello, et qui ont contribué à transformer le Timor oriental au cours des 11 derniers mois.

Mme Soderberg (États-Unis) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter de la façon dont vous dirigez le Conseil, et pour rendre hommage à votre équipe. Comme l'a dit l'Ambassadeur Holbrooke au Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque il y a juste deux semaines, ce mois a été très actif et productif – et nous vous tirons notre chapeau.

Le Conseil vous a autorisée, mardi dernier, à exprimer ses condoléances sincères à la famille du soldat Leonard William Manning, qui a perdu la vie cette semaine au nom de la paix, de la communauté internationale et du peuple du Timor oriental. Le décès prématuré du soldat Manning nous a rappelé que le maintien de la paix comportait des risques et a mis en exergue le courage des hommes et des femmes qui composent les forces des Nations Unies. Je prends note de la présence parmi nous du Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, M. Powles, et je saisis cette occasion pour transmettre au Gouvernement et au peuple néo-zélandais nos condoléances et notre respect. Je suis certaine que c'est le vœu de tous que l'ATNUTO, la Nouvelle-Zélande et le Gouvernement indonésien travaillent en collaboration pour arrêter et traduire en justice les assassins du soldat Manning.

Comme nous l'a dit le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, ce matin, les Nations Unies effectuent une tâche importante au Timor oriental, et les progrès considérables réalisés par l'ATNUTO sont décrits dans le rapport du Secrétaire général. M. Sergio Vieira de Mello a fait savoir le mois dernier que l'ATNUTO devenait de plus en plus « timoraise » et travaillait de concert avec les dirigeants du Timor oriental pour mettre au point un calendrier pour l'élaboration d'une constitution, l'organisation d'élections et la proclamation de l'indépendance. Le rapport du Secrétaire général contient des éléments importants pour l'ATNUTO alors qu'elle passe à la phase suivante de ses activités. Il souligne que le Timor oriental nécessitera attention et assistance de la part de la communauté internationale même après son indépendance. Malgré l'instabilité qui règne dans la région frontalière, la situation dans la partie est du Timor oriental est calme et les Nations Unies procèdent très justement à une diminution logique et progressive des forces de l'ATNUTO – ce qui aboutira à une réduction significative des troupes au début de l'année prochaine sans avoir à sacrifier la sécurité générale.

Malgré les progrès importants réalisés par l'ATNUTO, certains problèmes, attisés par la situation intolérable au Timor occidental, subsistent le long de la frontière. Le Gouvernement indonésien ne s'acquitte pas de la responsabilité qui lui incombe de maintenir l'ordre au Timor occidental, en particulier autour et à l'intérieur des camps. Cela remet en question l'action de l'ONU et les progrès remarquables réalisés jusqu'à présent. Le Conseil a exprimé pendant des mois sa préoccupation concernant la situation dans les camps de réfugiés. Cette situation continue cependant de se dégrader, et le HCR est menacé par des brigands et se voit empêcher d'effectuer son travail vital.

Pendant des mois, le Conseil a demandé au Gouvernement indonésien de mettre fin aux incursions transfrontalières, de désarmer et de démanteler les milices, et de traduire en justice les auteurs d'actes de violence. Mais la situation n'a pas évolué. Le Gouvernement indonésien et les forces de sécurité n'interviennent pas, et la violence et l'instabilité continuent de régner au Timor occidental. La mort du soldat Manning est le résultat tragique de ces échecs.

Le Président Wahid Xanana Gusmão et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, ont engagé des discussions utiles, qui sont décrites en détail dans le rapport du Secrétaire général. Des accords importants ont été conclus en matière de coopération, et des visites ont été effectuées, notamment par le Gouverneur du Timor occidental, M. Piet Tallo, et l'évêque de Baucau, Mgr Basilio Nascimento. En fait, le partage de l'information qui s'effectue en ce moment entre les enquêteurs sur les droits de l'homme de l'Indonésie et ceux de l'ATNUTO montre combien peut être réalisé avec de bonnes intentions. Toutefois, il

faut améliorer d'urgence la situation sur le terrain, notamment au Timor occidental.

L'Indonésie doit faire davantage pour être à la hauteur des engagements qu'elle a contractés par écrit et des accords internationaux qu'elle a ratifiés; elle doit jeter les bases d'une relation stable et amicale entre deux pays voisins souverains : la grande République multiethnique de l'Indonésie et l'État naissant du Timor Loro-sa'e.

Je crois comprendre que la délégation du Royaume-Uni a fait distribuer un projet de déclaration présidentielle. Les États-Unis appuient ce projet et sont prêts à y mettre la dernière main dès que possible. Nous pensons toutefois qu'il faudrait le compléter afin de tenir compte davantage des problèmes graves que le HCR connaît dans les camps du Timor occidental, en particulier en raison de la démission du Gouvernement indonésien face à sa responsabilité de maintenir l'ordre. Nous ferons des suggestions en ce sens à la réunion de cet après-midi.

Pour terminer, je voudrais aborder un point qui n'a rien à voir avec la question du Timor oriental. Le Gouvernement des États-Unis, ainsi que d'autres gouvernements et le Secrétaire général ont fait part de leur préoccupation au Gouvernement indonésien concernant la poursuite des violences dans les Moluques, violences qui ont entraîné la mort de milliers de personnes et une crise humanitaire touchant des centaines de milliers de citoyens indonésiens. Les musulmans tuent des chrétiens, les chrétiens tuent des musulmans. Nous avons entendu de nombreux rapports alarmants au cours de ces derniers mois. Ainsi, nous avons appris ce matin que des membres du Jihad Laskar étaient en train de traverser la ville d'Ambon en intimant à tous les chrétiens de quitter les lieux avant le 31 juillet sous peine d'être exécutés. De même, on a rapporté à Poso des actes commis par des chrétiens à l'encontre de musulmans. Malheureusement, nous ne pouvons pas confirmer ces informations puisque le Gouvernement indonésien nous a refusé l'accès, mais compte tenu de l'histoire du Rwanda et de Srebrenica, la communauté internationale doit s'élever contre ces actes de violence.

Il incombe au Gouvernement indonésien d'intervenir pour mettre fin à cette crise. Les États-Unis demandent au Gouvernement indonésien de prendre des mesures pour ramener l'ordre public et offrir à nouveau des services de base à toutes les communautés touchées, chrétiennes comme musulmanes. Les États-Unis demandent au Gouvernement indonésien d'accorder aux agents humanitaires internationaux un accès sûr et immédiat à cette région afin qu'ils puissent apporter à la population locale une aide dont elle a besoin de toute urgence. Djakarta doit agir immédiatement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante des États-Unis de ses paroles aimables à mon égard et à l'égard de ma délégation.

M. Doutriaux (France) : Madame la Présidente, permettez-moi à mon tour de vous féliciter pour le mois de juillet. Je sais que le mois de juillet n'est pas encore achevé; il vous reste encore le week-end et la journée de lundi. Nous avons eu un mois de juillet très actif et très fructueux, et la délégation française vous en remercie. Je voulais également remercier M. Annabi pour le rapport très complet qu'il nous a présenté sur la situation au Timor oriental.

Qu'il me soit permis de commencer mes propos pour exprimer toute la sympathie des autorités françaises pour les autorités et le peuple néo-zélandais. Je souhaiterais demander à l'Ambassadeur Powles de bien vouloir transmettre notre sympathie et nos condoléances à la famille du soldat de maintien de la paix Private Manning. Cet événement dramatique montre bien qu'il existe de graves problèmes de sécurité au Timor oriental, que nous devons complètement prendre en compte. M. Annabi nous a indiqué dans son rapport qu'une enquête avait été initiée pour connaître complètement les responsabilités pour ce dramatique assassinat. Le Conseil de sécurité souhaitera bien entendu, le plus rapidement possible, obtenir toutes les informations sur cette enquête et connaître complètement les mesures prises par les autorités indonésiennes également dans cette affaire.

Au-delà de cette tragédie il existe en revanche, et le rapport du Secrétaire général nous l'indique bien, des événements positifs, des évolutions heureuses au Timor oriental. Je voudrais avancer quelques observations sur la possibilité actuelle de sa transition vers l'indépendance. En effet, la force et le succès de l'opération du maintien de la paix conduite au Timor oriental semblent reposer sur le comportement largement exemplaire du peuple du Timor et de ses chefs qui ont, d'emblée, appelé à l'apaisement des tensions. La relative cohésion au sein du Conseil national de transition, la remarquable entente entre Xanana Gus-

mão et Sergio Vieira de Mello ont permis la mise en place d'une bonne synergie avec les Nations Unies.

Les Nations Unies sont amenées, chaque jour davantage, à prendre des décisions de caractère gouvernemental. Aussi, la mise en place très récente d'une sorte de gouvernement de coalition incluant des Timorais et des représentants des Nations Unies nous semble une étape très positive. Il nous paraît logique qu'un peuple qui s'est prononcé massivement, il y a 11 mois, en faveur de l'indépendance ait la volonté de prendre assez rapidement ses destinées en main.

Comme M. Vieira de Mello l'a justement fait remarquer lors de la conférence des donateurs tenue à Tokyo, l'impact sur l'économie du pays d'une présence internationale aussi importante quant à ses moyens et sa durée mérite également d'être pris en considération.

Il nous semble donc que le calendrier actuellement prévu pour l'élaboration d'une constitution et l'organisation des élections – dont on peut dire avec certitude qu'elles se tiendront vers la fin du mois d'août 2001 – pourrait être quelque peu resserré. La poursuite de l'aide des Nations Unies pourrait prendre alors la forme de l'aide traditionnelle au développement. Il nous semble que l'intérêt bien compris du Timor oriental et des Nations Unies est de parvenir à une transition exemplaire vers un système normal de gouvernement et d'exercice de la souveraineté.

Je voudrais, comme les orateurs précédents, évoquer très brièvement la situation au Timor occidental. Mes sources, comme celles des autres orateurs qui se sont exprimés, éprouvent une certaine lassitude du fait que la situation dans les camps de réfugiés au Timor occidental n'évolue pas dans le sens souhaité. Nous continuons nos démarches auprès des autorités indonésiennes. Nous soutenons les efforts des Nations Unies et en particulier ceux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour que soit trouvée, le plus rapidement possible, une solution aux problèmes des camps de réfugiés au Timor occidental. À cet égard, si M. Annabi pouvait nous donner des pistes à suivre en la matière, nous suggérer des actions possibles, nous lui en serions reconnaissants.

Enfin, notre délégation va examiner de très près le projet de déclaration présidentielle présenté par la délégation britannique en vue d'une adoption la plus rapide possible.

M. Scheffers (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je remercie M. Annabi de son exposé et le Secrétaire général de son rapport très complet.

J'ai conscience que nombre de questions, sinon toutes, liées au processus de transition du Timor oriental et à la mission des Nations Unies ont déjà été abordées. C'est pourquoi je n'évoquerai que trois aspects : la situation sur le plan de la sécurité, la question des Forces armées du Timor oriental et la question de l'indépendance.

Avant d'en arriver là, compte tenu du tableau mêlé présenté ce matin, qui se compose d'une part de bonnes nouvelles et, de l'autre, de déceptions et de tragédies, ma délégation pense qu'il est utile de souligner une fois encore l'appui sans réserve des Pays-Bas à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à son action inlassable pour préparer ce pays à devenir libre, prospère et indépendant.

Malheureusement, la situation sur le plan de la sécurité continue d'être préoccupante. De fait, le récent incident qui a entraîné la mort du soldat Manning ainsi que les attaques permanentes venues de l'autre côté de la frontière, montrent qu'il est prématuré de penser que la situation est devenue stable. Je saisis cette occasion pour m'associer aux orateurs précédents et exprimer, au nom de mon Gouvernement, les condoléances de ma délégation au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande et à la famille du soldat Manning. Nous demandons instamment aux autorités indonésiennes de renouveler leurs efforts, en coopération avec l'ATNUTO, pour désarmer et démanteler les milices opérant dans les zones frontalières.

Pour en revenir au problème de la sécurité en général, le Conseil doit, à notre avis, examiner très attentivement la question de la réduction des forces en raison de la situation sur le terrain. Nous pensons donc qu'une décision relative au nombre de soldats déployés doit être prise exclusivement sur la base d'avis militaires sûrs et de préférence après audition du Commandant de la Force de l'ATNUTO qui est le mieux placé pour nous éclairer sur ce sujet. À cet égard, je voudrais rappeler le souhait exprimé notamment par le représentant de l'Argentine d'obtenir des précisions supplémentaires sur la situation afin de nous assurer que les réductions envisagées ne compromettront pas la situation en matière de sécurité.

La situation en matière de sécurité revêt un autre aspect, à savoir la question des futures forces armées est-timoraises. Comme ma délégation l'a dit précédemment, leur présence pourrait contribuer à renforcer la sécurité au Timor oriental et permettre une présence internationale sur le terrain. Nous nous félicitons donc de la déclaration de M. Annabi selon laquelle les membres des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) constitueront le noyau des futures forces autonomes de défense. Nous avons pris bonne note de sa déclaration qui fait appel à l'aide internationale. A cet égard, ma délégation attend avec intérêt les résultats de l'étude menée actuellement par le King's College (Londres).

La perspective d'indépendance du Timor oriental est une question de grande importance. Nous sommes tous conscients des obstacles jalonnant la route vers l'indépendance, notamment en matière de reconstruction économique et de renforcement des capacités. L'ONU a une responsabilité très lourde en la matière. Nous souhaitons vivement que la perspective d'indépendance du Timor oriental prenne corps et que l'opération actuelle des Nations Unies soit couronnée de succès. Cependant, je souligne à nouveau que l'ONU doit s'assurer que le processus de transfert des responsabilités aux Timorais orientaux sera étudié de façon à coïncider avec la création de capacité locale.

Nous avons parlé, en de précédentes occasions, de jalons qui, précisément – et je le constate avec plaisir – sont mentionnés au paragraphe 68 du rapport du Secrétaire général. Nous nous félicitons également de la création d'un Cabinet intérimaire et du Conseil national nouvellement formé. Ces mesures nous semblent aller dans la bonne direction.

En ce qui concerne les élections, il nous semblerait logique que celles prévues pour l'année prochaine aient trait à la désignation d'une assemblée constituante qui débattrait d'une constitution qu'elle adopterait. C'est pourquoi il nous semble que l'indépendance ne doit pas immédiatement suivre ces élections.

Pour terminer, sur une question tout à fait distincte, je partage totalement la préoccupation exprimée par la représentante des États-Unis à propos de la situation aux Moluques et des informations alarmantes qui nous sont parvenues sans être toutefois confirmées. Nous appelons le Gouvernement indonésien à rétablir l'ordre public et à permettre aux travailleurs humanitaires d'accomplir leur mission dans la terrible situation qui règne aux Moluques.

M. Ayari (Tunisie) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2000/738), ainsi que M. Annabi pour ses remarques liminaires.

Je voudrais également m'associer aux autres délégations qui m'ont précédées pour adresser mes condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande ainsi qu'à la famille du soldat de maintien de la paix Manning abattu dans l'exercice de ses nobles fonctions. Il est triste de voir que la communauté internationale paie en vies humaines pour la cause de la paix. Les actes criminels et les attentats contre le personnel de l'ONU et le personnel des organismes humanitaires en mission doivent être condamnés et leurs acteurs poursuivis et punis.

Je voudrais exprimer notre satisfaction pour le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation au Timor oriental. Ce rapport indique que la période de crise aiguë est considérée comme dépassée et que l'accent est désormais mis sur la reconstruction et la réhabilitation. À notre avis, ce constat montre que des progrès ont été réalisés dans la situation en général, mais il souligne aussi que beaucoup reste encore à faire pour préserver les acquis sur la voie de la paix et de la reconstruction.

Nous sommes particulièrement encouragés par les progrès enregistrés dans le processus de normalisation des relations entre l'Indonésie et le Timor oriental. Les accords conclus à cet effet, notamment l'accord portant sur la mise en place d'un régime frontalier afin de faciliter le déplacement des personnes et de permettre les échanges, et celui relatif à l'établissement d'une Commission frontalière mixte sont des indicateurs importants qui auront des implications favorables surtout pour ce qui est du traitement de la question des réfugiés.

Nous demeurons toutefois préoccupés par la situation difficile des réfugiés, puisque selon le rapport du Secrétaire général, entre 85 000 et 120 000 réfugiés seraient toujours dans des camps. À cet égard, nous appelons les parties à faciliter la mission du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) dans l'accomplissement de sa mission combien importante.

Avant-hier, Madame la Présidente, notre débat a porté sur nos obligations envers les enfants touchés par

les conflits. Tout ce que notre Conseil a dit au cours du débat est bien évidemment valable pour les enfants du Timor oriental, le sort de ces enfants, qu'il faut assister et aider, est une préoccupation à laquelle nous devons accorder toute l'importance requise.

Nous partageons l'opinion exprimée par le Secrétaire général dans son rapport sur la réalisation de la mission de grande importance confiée à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Celle-ci est dépendante d'une certaine manière de la relation entre cette dernière et les Timorais. Nous appuyons à cet égard les consultations étroites engagées par le Représentant spécial du Secrétaire général avec les Timorais et la bonne coordination entre l'Administration transitoire et le Gouvernement indonésien ainsi que les agences spécialisées exerçant sur le terrain.

Enfin, nous estimons que l'aspect économique et sa promotion constituent l'une des priorités à laquelle il faut accorder une attention particulière. Par conséquent, la communauté internationale, les pays donateurs et les institutions financières sont appelés à assister le Timor oriental à renforcer les acquis et à faire face aux exigences humanitaires et économiques durant cette période d'après-conflit.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général de son rapport complet sur la situation au Timor oriental et sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous remercions également M. Annabi de nous avoir présenté ce rapport et d'avoir fait des observations ce matin.

C'est avec un profond regret que nous avons appris que le 24 juillet, une patrouille de l'ATNUTO faisant enquête sur une violation de la frontière dans le district de Cova Lima a été attaquée avec une arme automatique et qu'un citoyen de la Nouvelle-Zélande, le soldat Leonard William Manning, a été tué lors de cet incident. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille et au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Nous demandons instamment aux autorités indonésiennes et aux responsables de l'ATNUTO de faire une enquête approfondie sur cet incident et de traduire en justice sans tarder ceux qui en sont responsables.

Je souscris à l'évaluation faite par de nombreux orateurs précédents selon laquelle l'ATNUTO a réussi à mettre fin à la violence politique et que la situation en matière de sécurité est généralement stable au Timor oriental. Toutefois, je note que nous avons encore des défis à relever. À plusieurs reprises, on a souligné dans cette salle que le Conseil devait avoir la possibilité d'examiner l'ensemble de la situation en matière de sécurité et de forces militaires au Timor oriental, et recevoir un exposé particulier sur cette question. Nous estimons qu'il est essentiel que le Conseil reçoive des renseignements plus justes et plus détaillés sur la situation en matière de sécurité sur le terrain.

La situation en matière de sécurité a évidemment de l'importance pour ce qui a trait au retour des réfugiés. M. Annabi a mentionné que l'inscription des réfugiés avait été retardée jusqu'à une date indéterminée à cause des attaques perpétrées par des membres de la milice plus tôt ce mois-ci contre les travailleurs rattachés au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Nous condamnons ces attaques, et nous estimons que le HCR doit recevoir tout l'appui possible pour atteindre ses objectifs.

Nous soutenons fermement l'ATNUTO dans son rôle qui consiste à guider le Timor oriental dans sa transition vers l'indépendance. L'établissement du Conseil national le 14 juillet et la réorganisation de l'ATNUTO visant à inclure une participation directe des Est-Timorais étaient d'une importance vitale. L'appropriation par les Est-Timorais de l'Administration transitoire est fondamentale pour les communautés locales à l'étape actuelle, et pour favoriser le succès à long terme de l'indépendance du Timor oriental.

Nous sommes heureux de voir que de plus en plus d'Est-Timorais prennent part au processus de reconstruction. Nous avons été encouragés lorsque M. Annabi a dit qu'un grand nombre de projets visant à leur assurer un emploi étaient mis sur pied avec succès par le Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO et par les organismes des Nations Unies.

Nous pourrions continuer de mettre en lumière les progrès importants accomplis dans la tâche difficile consistant à promouvoir la réconciliation et la reconstruction au Timor oriental. En même temps, il est clair pour nous qu'il y a encore des obstacles importants. Le Conseil de sécurité et toute la communauté internationale doivent continuer de jouer un rôle actif de dirigeant pour mettre en oeuvre les dispositions de la résolution 1272 (1999).

Pour terminer, nous rendons hommage à l'ATNUTO et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour leurs efforts.

M. Keita (Mali) : Je voudrais vous remercier à mon tour, Madame la Présidente, pour la tenue de cette réunion d'information sur le Timor oriental, et remercier M. Annabi pour la présentation du rapport très détaillé du Secrétaire général. Permettez-moi également d'exprimer les condoléances de la délégation du Mali à la famille du Casque bleu néo-zélandais, au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous espérons que l'enquête sur cet acte criminel sera diligente afin que les responsables puissent répondre de leurs actes devant la justice.

Ma délégation salue une fois de plus les efforts de l'ATNUTO dans la gestion du Timor oriental; efforts qui se caractérisent par un progrès constant. Comme en témoignent les informations contenues dans le rapport du 26 juillet du Secrétaire général sur l'ATNUTO (S/2000/738). Cependant, certaines questions demeurent toujours source de préoccupation, et ma délégation souhaiterait à cet effet faire quelques brèves observations.

Ma délégation se félicite de la mise en place du Conseil national, créé le 14 juillet dernier afin de remplacer le Conseil consultatif national. Nul doute que de par sa composition plus élargie, il permettra une meilleure participation des Timorais au processus politique. La formation, il y a quelques jours, d'un cabinet dont des membres sont timorais assurera une meilleure prise de décisions.

Lors de l'examen de la question du Timor oriental le mois dernier, nous avons lancé un appel à l'ATNUTO afin qu'elle veille à ce que la participation du peuple timorais au processus politique se déroule de façon active, sereine et transparente. C'est donc très préoccupés que nous assistons à la montée de l'intolérance politique par le biais de harcèlements et d'intimidations. Aussi nous réitérons cet appel et nous appuyons les mesures prises par l'ATNUTO pour promouvoir l'état de droit, tout comme nous saluons la normalisation continue des relations avec l'Indonésie. La création d'une commission frontalière mixte chargée de traiter toutes les affaires transfrontières insufflera une nouvelle dynamique dans la recherche de solutions à certaines questions majeures telles que le retour des réfugiés ou le paiement des pensions.

Nous nous félicitons de la qualité de l'assistance humanitaire mentionnée dans le rapport du Secrétaire général. Néanmoins, le nombre de réfugiés encore présents au Timor occidental demeure impressionnant. Nous lançons donc un appel aux autorités indonésiennes afin qu'elles interviennent avec plus de rigueur pour que cessent les actions des milices. Les attaques de ces milices contre le personnel humanitaire et associé sont intolérables.

Au chapitre économique, les conférences de Tokyo et de Lisbonne ont été des étapes importantes pour la relance du secteur économique au Timor oriental. Nous exhortons donc les pays donateurs à continuer d'assister l'ATNUTO, en relation avec les institutions financières et certaines organisations spécialisées de l'ONU, dans l'exécution de projets cohérents de développement. L'appui du secteur privé et la promotion des investissements doivent être un objectif de premier plan en vue de parvenir à une réduction notable du taux de chômage. À cet égard, ma délégation voudrait remercier les agences de coopération américaines, japonaises et australiennes, et tous les pays ayant contribué au fonds d'affectation spéciale, de leur concours fort appréciable dans la reconstruction du Timor oriental.

Je voudrais pour conclure exhorter la communauté internationale à continuer d'assister l'ATNUTO afin que les progrès accomplis au cours de ces neuf derniers mois puissent être pérennisés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Jamaïque.

Je voudrais m'associer à ce qu'ont dit les orateurs précédents en exprimant la reconnaissance de ma délégation à M. Hédi Annabi pour ses observations liminaires et au Secrétaire général pour son rapport, qui fait un inventaire excellent de la situation actuelle au Timor oriental, couvrant les questions de l'évolution politique, du statut des réfugiés, de la gouvernance et de l'administration publique, de la sécurité et des affaires humanitaires, ainsi que des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie.

Lorsque le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, qui dirige l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), a fait son exposé au Conseil le mois dernier, ma délégation lui a rendu hommage, ainsi qu'aux hommes et aux femmes de l'ATNUTO, dont le dynamisme et le dévouement ont déjà permis la

transformation du Timor oriental à laquelle nous assistons depuis le début de la mission.

Nous avons pris note des faits positifs nouveaux, comme la participation croissante des Est-Timorais à la mise en place et au renforcement d'institutions de gouvernance, la coopération qui se développe entre l'ATNUTO et le Gouvernement indonésien, et les engagements pris par la communauté internationale à l'appui du processus de reconstruction et de relèvement du Timor oriental. Nous nous félicitons des autres événements décrits dans le rapport du Secrétaire général, comme la constitution du Gouvernement intérimaire et la sortie de la première promotion d'officiers de police est-timorais. En revanche, nous sommes profondément préoccupés par la question du statut des réfugiés et les attaques portées probablement par des miliciens contre le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et des soldats de maintien de la paix.

C'est donc avec un profond regret que ma délégation adresse ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple néo-zélandais, et à la famille du soldat Leonard William Manning, tué en service le 24 juillet dernier au Timor oriental. Ceux qui ont commis ce crime doivent être rapidement traduits en justice.

La mort de ce jeune soldat de la paix, de même que les attaques continuelles de personnel du HCR, qui ont obligé le HCR à fermer son bureau de la ville frontière de Betun et à retirer son personnel international sur place, met en lumière les problèmes de sécurité continus qui existent à la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental, à cause des activités de milices armées. Les autorités indonésiennes doivent prendre des décisions fermes et rapides en coopération avec l'ATNUTO pour mettre fin à ces incidents, qui mettent manifestement en danger la présence de sécurité, ainsi que la vie des 85 000 réfugiés restés dans les camps du Timor occidental. En outre, le HCR doit disposer d'un accès libre et sans entrave à ces camps pour pouvoir procéder à l'enregistrement des réfugiés et déterminer ainsi ceux qui souhaitent être réinstallés et ceux qui préfèrent retourner au Timor oriental. La perspective d'un retrait du HCR aurait des effets dévastateurs sur ce processus.

Les informations faisant état de harcèlements et d'intimidation de minorités religieuses et ethniques sont également préoccupantes. On signale des cas d'intimidation de groupes ne faisant pas partie du Conseil national de la résistance timoraise. Nous pensons que le processus de démocratisation au Timor oriental ne peut évoluer sans l'inclusion de tous les groupes et de toutes les parties. Les acquis obtenus jusqu'à présent doivent être renforcés, et non détruits. La tolérance des différents groupes des deux côtés de la scène politique, religieuse et ethnique doit être l'un des fondements d'un Timor oriental indépendant.

Le rôle de l'ATNUTO dans la promotion de la coexistence pacifique et de la stabilité apparaît clairement dans le programme récemment mis en place sur l'avenir de la démocratie au Timor oriental. Nous nous félicitons de ce programme et nous aimerions en apprendre davantage sur ses réalisations et ses stratégies au cours d'exposés futurs. Ma délégation appuie vigoureusement cette entreprise, dont nous pensons qu'elle est propre à promouvoir une culture de tolérance et de paix.

Ma délégation tient également à saluer le rôle joué par l'ATNUTO, en collaboration avec les organisations humanitaires, dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ensemble du pays, comme l'a montré la mise en place d'un centre de coordination destiné à aider les organisations non gouvernementales dans leur tâche. Le développement des capacités des organisations de développement locales est un aspect important du travail de ce centre. En outre, le fait d'avoir confié la gestion de ce centre aux Est-Timorais est très positif, car les groupes et organisations locaux sont, à notre avis, au coeur des initiatives de développement des communautés locales et cela contribuera, à long terme, à la stabilité de ces initiatives.

Le rapport du Secrétaire général note une certaine amélioration de la situation économique, en particulier l'expansion modérée de l'activité des entreprises et la forte reprise du secteur agricole, en raison de la bonne récolte de café et de la demande intérieure. Les projets encadrés par l'Agency for International Development des États-Unis, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Agence australienne de développement international, ainsi que les projets financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, ont contribué de manière importante à la création d'emplois et à l'amélioration de la situation générale sur le marché de l'emploi. Nous reconnaissons, toutefois, que ces programmes ont une fin et que leur disparition risque d'entraîner une baisse des offres d'emploi. Cela aurait des répercussions négatives sur la situation au Timor oriental, où le taux de chômage dépasse encore de loin

50 %. Il est donc essentiel de créer un climat propice aux investissements du secteur privé.

La Jamaïque reconnaît les tâches énormes qui restent à accomplir. Le processus en cours au Timor oriental doit être examiné dans une perspective à long terme, chaque évolution étant vue comme un pas en avant vers la création d'un territoire indépendant.

Notre délégation souscrit aux critères de référence fixés par le Secrétaire général et son Représentant spécial, qui sont des moyens de donner aux Est-Timorais une bonne base pour l'indépendance. Il s'agit notamment des dispositions concernant la sécurité du Timor oriental après l'indépendance; de la mise en place d'un appareil judiciaire crédible, d'une structure efficace pour assurer l'ordre public et d'un service public efficace; de l'adoption, enfin, d'une constitution et de la tenue d'élections démocratiques. L'ATNUTO a remporté, en moins d'un an et dans des conditions difficiles, des succès bien mesurables et nous saluons une fois de plus le Représentant spécial du Secrétaire général, les hommes et les femmes de l'ATNUTO et la population du Timor oriental, que nous assurons de notre solidarité et de notre appui indéfectible.

Je reprends à présent mes fonctions en tant que Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Powles (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je me félicite d'avoir eu la possibilité de participer à cette séance. J'ai reçu pour instructions de mon Gouvernement de prendre la parole aujourd'hui pour exprimer notre inquiétude quant à la situation qui a conduit au meurtre lundi dernier d'un soldat néo-zélandais qui faisait partie de la force de maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental.

Comme les membres du Conseil l'ont appris par un récent communiqué du Secrétariat, le soldat Manning était membre d'une petite patrouille de reconnaissance qui avait été dépêchée pour vérifier des informations venant de Timorais, qui faisaient état de la présence de milices le long de la frontière avec le Timor occidental. Le 24 juillet, à 10 h 30, heure de Timor, la patrouille a été attaquée par un groupe soupçonné d'appartenir aux milices, qui était embusqué dans des positions bien défendues, au cours de cette opération, le soldat Manning a été tué. Lorsque son corps a été retrouvé quelques heures plus tard, on a constaté qu'il avait été mutilé.

La mort d'un soldat de la paix des Nations Unies en service actif est un événement qui n'est que trop fréquent. Je pense aux pertes en vies humaines qui ont été infligées tout récemment aux pays fournisseurs de contingents à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Le cas du soldat Manning se distingue peut-être par les circonstances qui entourent son décès. Le mois dernier dans cette salle, nous avons parlé des incursions récentes par les milices et d'attaques visant les soldats de la paix de l'ONU, y compris du fait qu'un soldat de la paix originaire de l'Australie a été blessé. Tout en reconnaissant les mesures positives prises jusqu'à présent par l'Indonésie, nous avons appelé en juin dernier le Gouvernement indonésien à renouveler ses efforts pour contrôler les milices se trouvant au Timor occidental.

Mon gouvernement exprime sa reconnaissance pour les messages de sympathie qu'il a reçus des membres du Conseil de sécurité et qui ont été mentionnés dans la déclaration à la presse que vous avez faite, Madame la Présidente, au nom du Conseil, mardi dernier. Nous avons transmis ce message à la famille du soldat Manning. Nous vous remercions également des messages de condoléances que nous avons reçus ce matin, et notamment de celui que le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, nous a adressé au nom du Secrétaire général, nous transmettrons également ces messages à la famille du soldat Manning. Nous exigeons à présent que ceux qui sont responsables de sa mort soient traduits en justice. Nous nous félicitons des efforts entrepris à cet effet par le Gouvernement indonésien et nous sommes certains qu'il y aura la plus grande coopération possible entre les parties concernées pour parvenir à ces résultats.

Le climat d'insécurité qui règne le long de la frontière entre le Timor oriental et l'Indonésie dure depuis beaucoup trop longtemps. Nous prions une nouvelle fois le Gouvernement indonésien de redoubler d'efforts pour mettre fin à toutes les activités des milices au Timor occidental. Cela nécessitera des mesures efficaces pour désarmer et démanteler les groupes de milices. Il faut faire preuve de fermeté à l'égard des extrémistes.

En outre, la présence continue d'un nombre important de réfugiés au Timor occidental fournit un prétexte pour justifier la présence des milices et leurs acti-

vités. Nous sommes vivement préoccupés de constater que le rapatriement des réfugiés au Timor oriental a pratiquement cessé. Ces derniers continuent d'être en butte à des menaces et des intimidations. Les autorités indonésiennes doivent adopter des mesures efficaces pour éliminer les obstacles qui entravent le rapatriement et la réinstallation des réfugiés conformément à leurs souhaits. Le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés doit se voir accorder un accès sans entraves à ces personnes et il doit recevoir, avec les membres des autres organisations humanitaires, une protection adéquate. Il importe au plus haut point que l'ordre public et la sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur des camps de réfugiés soit rétablis dès que possible. Cela relève clairement de la responsabilité du Gouvernement indonésien, de ses forces armées et de sa police.

La Nouvelle-Zélande condamne ceux qui menacent la stabilité du Timor oriental et le processus de paix et de réconciliation entrepris sous les auspices de l'ONU, au nom duquel le soldat Manning a consenti le sacrifice ultime. Le rapport très précieux du Secrétaire général indique de manière très claire les progrès importants qui ont été réalisés par l'ATNUTO au cours des six derniers mois en dépit des énormes défis qu'il a dû affronter. Nous nous félicitons en particulier de la participation directe et accrue des Timorais à l'administration du territoire au cours de la période à l'examen. Mais nous ne pouvons plus accepter que ceux qui ont été déployés au Timor oriental et qui viennent de plusieurs nations du monde pour servir la paix munis d'un mandat qui leur a été confié par ce Conseil soient victimes d'actes de violence.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Paiva (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son excellent rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et féliciter le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé très complet.

Nous saluons les mesures qui ont été prises pour renforcer les activités d'édification des capacités des Timorais grâce notamment à leur participation au Gouvernement de transition. Nous nous félicitons en outre des efforts très louables faits par l'ATNUTO, sous la direction éclairée du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour assurer la remise en état des infrastructures et mettre en place des mécanismes et des systèmes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'appareil judiciaire.

En dépit de tous les efforts faits par l'ATNUTO pour trouver une solution au problème des réfugiés et assurer la sécurité aux frontières, force est de reconnaître que le dialogue avec les autorités indonésiennes n'a pas encore produit les résultats escomptés. C'est avec un vif regret que je fais part de la profonde inquiétude du Gouvernement portugais à la suite du meurtre d'un soldat de la paix néo-zélandais par des éléments qui ont traversé la frontière du Timor occidental vers le Timor oriental. Le Portugal qui déplore vivement cette situation, a déjà transmis par les voies appropriées ses condoléances et sa solidarité au Gouvernement néo-zélandais et à la famille du soldat William Manning.

Ces événements regrettables jettent une ombre sur le processus de transition du Timor oriental vers l'indépendance. Malgré tous les efforts faits et les déclarations publiques du Gouvernement indonésien, les activités menées par certains éléments des milices le long de la frontière continuent d'être largement incontrôlées. Le Portugal demande par conséquent aux autorités indonésiennes, et en particulier à ses forces militaires, de bien vouloir coopérer plus étroitement avec l'ATNUTO pour désarmer et démanteler définitivement les milices en vue de mettre fin aux incursions frontalières à partir du Timor occidental et de traduire en justice les membres des milices qui sont coupables de crimes.

Le Portugal regrette les difficultés rencontrées et la lenteur du processus de retour des réfugiés est-timorais qui se trouvent toujours dans la partie occidentale de l'île. Nous exprimons également notre vive préoccupation face à la présence continue de milices dans les camps de réfugiés et à leurs pratiques d'intimidation dirigées contre le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Les autorités portugaises se félicitent de l'attention que le Conseil de sécurité accorde au processus de transition du Timor oriental vers l'indépendance et elles espèrent que le Conseil continuera de suivre de près cette question. Le Portugal reste fermement engagé à oeuvrer avec l'Indonésie et

avec l'ONU pour promouvoir l'application des accords de New York.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Stuart (Australie) (*parle en anglais*) : Je rends hommage à la décision que vous venez de prendre, Madame la Présidente, d'ouvrir cette réunion à la participation des pays qui ne sont pas membres du Conseil. Les événements survenus ces derniers jours ont une fois de plus mis en exergue les problèmes auxquels le peuple du Timor oriental et la communauté internationale continuent de se heurter dans le cadre du processus de transition. Ces défis méritent que tous les États Membres de l'ONU se préoccupent de cette question et cela justifie l'ouverture de la réunion du Conseil à une plus large participation.

Le Gouvernement australien a été profondément attristé par le décès d'un soldat de la paix néo-zélandais le 24 juillet qui est tombé aux mains d'éléments soupçonnés d'appartenir aux milices le long de la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental. Nous demandons au Gouvernement indonésien de traduire en justice les personnes responsables de la mort du soldat Manning.

Nous condamnons le comportement violent de ceux qui continuent de s'efforcer de déstabiliser le processus de paix et de réconciliation au Timor oriental. Cet événement tragique sert à rappeler à la communauté internationale qu'il lui reste encore quelques défis à relever pour assumer ses engagements à l'égard de la population du Timor oriental.

L'Australie demande à toutes les parties de faire preuve d'une plus grande détermination pour éliminer les activités des milices des deux côtés de la frontière.

Nous sommes bien conscients des efforts qui ont déjà été faits au niveau le plus élevé du Gouvernement indonésien pour traiter de ce problème, mais c'est au Gouvernement qu'il appartient de prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher de tels incidents.

Nous prions instamment l'Indonésie de redoubler d'efforts pour mettre fin aux activités des milices au Timor occidental en traduisant notamment en justice les membres des milices qui ont commis des crimes.

La situation dans les camps de réfugiés au Timor occidental est une autre source d'inquiétude pour le Gouvernement australien. Les activités des milices qui se poursuivent à l'intérieur des camps et au-dehors continuent de faire tort aux réfugiés qui sont les membres les plus vulnérables de la société du Timor oriental. Tant que ces personnes ne pourront rentrer au Timor oriental en toute sécurité et qu'elles ne pourront décider librement de leur avenir, le processus de réconciliation restera fragile.

Nous demandons une nouvelle fois aux autorités indonésiennes de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux activités des milices au Timor occidental en les désarmant et en les démantelant, en les expulsant des camps de réfugiés, et en renforçant la coopération avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour s'assurer que les incursions des milices à la frontière prennent fin.

Nous demandons également au Gouvernement indonésien de tout mettre en oeuvre pour accélérer le rapatriement et la réinstallation des réfugiés, en séparant notamment les milices des réfugiés, en s'assurant que les organisations internationales aient un accès sans entraves aux réfugiés pour qu'ils puissent déterminer leurs préférences et assurer le suivi du rapatriement, nous lui demandons également de travailler avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour qu'il réponde à ses vives inquiétudes quant à la capacité du Gouvernement de continuer d'assumer ses responsabilités au Timor occidental et nous lui demandons de prévoir, de concert avec la communauté internationale, la réinstallation permanente de ceux qui ne souhaitent pas revenir au Timor oriental.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kobayashi (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de nous avoir donné la possibilité d'exposer le point de vue du Japon sur la situation au Timor oriental, compte tenu des événements récemment survenus et notamment de la mort tragique, le 24 juillet dernier, du soldat Leonard William Manning. Le Gouvernement et le peuple du Japon transmettent leurs sincères condoléances à la famille du soldat Manning qui a donné sa vie au service de la

cause de la paix et expriment leur sincère sympathie au Gouvernement et au peuple de la Nouvelle-Zélande.

Le point de vue du Japon sur la situation au Timor oriental, tel qu'il l'a exposé lors de la séance publique du mois dernier, reste inchangé. Je voudrais aujourd'hui axer mes observations sur les événements récents et sur des questions que nous n'avions pas développées dans nos interventions précédentes.

Tout d'abord, nous sommes très préoccupés par la reprise récente des activités des milices dans les zones frontalières du Timor oriental. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le maintien de la sécurité est un préalable au succès des activités d'édification de la nation et aucun effort ne doit être épargné pour atteindre cet objectif. Nous reconnaissons que grâce aux mesures prises par le Gouvernement indonésien, les incidents causés par les milices dans les zones frontalières ont été moins fréquents après le mois d'avril, néanmoins, les événements récents montrent que ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés.

Ces efforts doivent être doubles. Tout d'abord, les zones frontalières doivent être sécurisées pour prévenir les incursions transfrontalières. À cet égard, nous demandons aux forces militaires indonésiennes et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de coopérer plus étroitement en vue d'appliquer dans son intégralité le Mémorandum d'accord sur une coordination tactique signé le 11 avril dernier. D'autre part, il faut s'attaquer à la cause profonde du problème en désarmant et en démantelant les milices au Timor occidental. Pour aussi difficile et complexe que soit cette tâche, seul le Gouvernement indonésien est en position de prendre des mesures efficaces à cette fin et nous lui demandons de faire de nouveaux efforts en ce sens.

Le Japon est également préoccupé par le sort des réfugiés est-timorais qui sont toujours au Timor occidental. Les efforts déployés par les autorités indonésiennes et par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont permis à plus de 167 000 réfugiés de rentrer au Timor oriental, mais le Secrétaire général estime que 85 000 à 120 000 réfugiés se trouvent encore au Timor occidental. Étant donné l'absence de progrès concrets réalisés à cet égard au cours des derniers mois, il est évident que les parties concernées devront faire des efforts plus intenses. Il convient également de rappeler que les ressources du HCR ne sont pas illimitées. Le Japon estime toutefois que l'appui international est essentiel pour régler cet épineux problème, et appuie les activités et les efforts du HCR. Nous prions les autorités indonésiennes de déployer d'autres efforts pour collaborer avec le HCR, car il s'agit là du seul moyen efficace pour résoudre le problème des réfugiés.

L'incident tragique survenu récemment et le manque de progrès réalisés à l'égard de certains aspects de la situation renforcent la nécessité pour toutes les parties et tous les protagonistes de faire des efforts continus et déterminés. À ce propos, je tiens à réitérer une fois de plus l'engagement du Japon à collaborer, dans la mesure de ses capacités, avec l'ATNUTO et la population du Timor oriental dans leurs efforts en vue d'édifier une nation pacifique et démocratique.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation a pris note du rapport très complet du Secrétaire général publié sous la cote S/2000/738. Comme nous avons participé à la séance du Conseil du 27 juin 2000 portant sur la situation au Timor oriental, nous nous bornerons à aborder les événements qui sont survenus depuis un mois.

Comme l'indique le rapport susmentionné, le Gouvernement indonésien a établi un niveau de collaboration satisfaisant avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), depuis que celle-ci a été créée par le Conseil de sécurité. Parmi les événements qui témoignent de la volonté sincère l'Indonésie de collaborer au développement du Timor oriental et de l'appuyer, on retrouve, entre autres, la visite du Président Abdurrahman Wahid à Dili le 29 février 2000 et la signature d'un communiqué commun sur des questions qui doivent être réglées afin d'établir des relations amicales et mutuellement avantageuses entre l'Indonésie et le Timor oriental. Les deux parties se sont engagées à prendre des mesures qui touchent notamment la promotion du commerce et des communications; la mise en place d'une collaboration juridique; l'ouverture de bureaux de représentants à Jakarta, à Dili et à Kupang; et la possibilité pour les Est-Timorais de continuer à avoir accès aux établissements d'enseignement indonésiens.

À la suite de discussions intensives qui se sont déroulées à Djakarta sur des questions juridiques le

6 avril 2000, le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO ont conclu un Mémorandum d'accord sur la coopération dans les domaines juridique, judiciaire et des droits de l'homme. Dans le cadre de l'application de ce mémorandum, les autorités indonésiennes ont continué de donner tous les appuis possibles aux efforts visant à traduire en justice les auteurs présumés de violations des droits de l'homme. À cet égard, une équipe du bureau du Ministère de la justice indonésienne s'est rendue à Dili le 19 juillet pour une mission de 10 jours dont l'objectif est de réunir des éléments de preuve et des témoignages relatifs aux cinq affaires pénales prioritaires que doit présenter l'Indonésie. Pendant cette visite, l'équipe indonésienne a rencontré des responsables de l'Unité des crimes graves de l'ATNUTO, ainsi que de son Bureau politique et de son Bureau des droits de l'homme.

Comme le rapport le reconnaît au paragraphe 52, la situation en matière de sécurité a été «généralement stable». Conformément au mémorandum d'accord relatif à la coordination tactique dans la zone frontalière destinée à renforcer la coopération, signé entre le commandant de la province de l'est du Timor occidental (Nusa Tengarra) et le Commandant de la force de l'ATNUTO le 11 avril 2000, les Forces armées indonésiennes, en s'acquittant de leur responsabilité d'assurer la sécurité de leur côté de la frontière, ont déployé des bataillons supplémentaires sur la frontière pour assurer la sécurité et la stabilité. Ces efforts renouvelés ont débouché sur une situation encore plus calme.

On a une autre preuve de la coopération de l'Indonésie dans le grand nombre d'accords conclus avec l'ATNUTO à la suite de trois séries de négociations. À la suite de la troisième série de négociations à Surabaya, au début du mois, les deux parties ont convenu, notamment, de créer une commission frontalière mixte qui se verra confier la tâche d'établir un régime frontalier, y compris la démarcation des frontières entre la province de l'est du Timor occidental (Nusa Tenggara) et le Timor oriental et le tracé de la frontière maritime entre l'Indonésie et le Timor oriental. Cette commission qui sera composée de responsables du Gouvernement indonésien et de représentants de l'ATNUTO, devrait commencer à travailler dans un avenir proche afin d'établir tout d'abord un régime de passage de la frontière et de visites d'Indonésiens et de Timorais de l'Est. En outre, le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO travaillent actuellement à définir les conditions de transit entre l'enclave d'Oecussi et le reste du Timor oriental. La question des pensions des anciens employés est-timorais de l'Indonésie vivant au Timor oriental est également examinée par les deux partis.

Ma délégation estime qu'il est pertinent de réaffirmer qu'il n'y a pas de solution simple au problème complexe des réfugiés dans la province de l'est du Timor occidental (Nusa Tenggara). Dès le départ, le Gouvernement indonésien n'a épargné aucun effort pour coopérer avec l'ATNUTO, le HCR et les autres organisations humanitaires internationales compétentes afin d'accélérer le rapatriement des réfugiés. Ces quelques derniers mois, la réinsertion de 167 000 réfugiés dans la société du Timor oriental s'est généralement déroulée «sans problème», selon le paragraphe 13 du rapport.

Malgré ces efforts, le rapatriement des réfugiés restants dans la région de la province de l'est du Timor occidental (Nusa Tenggara) serait grandement facilitée s'ils recevaient des garanties appropriées en ce qui concerne les besoins fondamentaux, notamment l'alimentation, le logement et la sécurité au Timor oriental. Pour réussir à régler ce problème il faut une assistance très nécessaire de la part de la communauté internationale. En même temps, la responsabilité à l'égard des réfugiés est collective et donc l'ONU a un rôle important à jouer pour répondre aux préoccupations des réfugiés.

Ma délégation regrette la décision du HCR de fermer temporairement son bureau de Betun en raison de préoccupations liées à la sécurité pendant l'enregistrement des réfugiés. Nous avons noté néanmoins que le HCR poursuivra ses activités depuis Atambua. Pour répondre à ces préoccupations, ainsi que pour accélérer le rapatriement des réfugiés, une réunion a été organisée entre différentes factions du Timor oriental, le Représentant spécial du Secrétaire général, le commandant de la Force des Nations Unies et le Commandement militaire d'Udayana à Denpasar (Bali) les 26 et 27 juillet. Nous espérons que cette réunion aura un résultat positif. Pendant cette réunion, les parties concernées ont exprimé un accord initial tendant à l'accélération du retour des réfugiés et ont dit leur espoir de voir ce plan rapidement appliqué.

À cet égard, si nous soulignons la nécessité impérative de promouvoir la réconciliation entre les Est-Timorais quelles que soient leurs convictions politiques, ma délégation est heureuse d'informer le Conseil

que cette entreprise s'est récemment engagée en marge de la réunion de Bali. Nous pensons qu'il s'agit là d'un fait encourageant dans le contexte de la création d'une base solide qui permettra d'édifier une société harmonieuse au Timor oriental.

La politique constante de l'Indonésie a toujours été de condamner vigoureusement tous les actes de violence, y compris l'incident tragique qui s'est déroulé à Suai, au Timor oriental, le 23 juillet. L'assassinat d'un Casque bleu néo-zélandais des Nations Unies est profondément déplorable pour ma délégation. En cette occasion solennelle, ma délégation s'associe aux autres orateurs pour présenter nos sincères condoléances à la famille endeuillée en cette heure de douleur. Malgré les efforts inlassables du Gouvernement indonésien pour assurer la sécurité, il est impossible dans des circonstances aussi précaires et incertaines de contrôler les actions de chaque individu dans les camps de réfugiés. L'incident s'est produit après les efforts considérables déployés par le Gouvernement indonésien pour prévenir de tels actes de violence. L'ATNUTO a décrit ces actes comme des incidents isolés.

Le Gouvernement indonésien a néanmoins répondu rapidement à cet incident tragique en apportant son entière coopération à l'enquête en cours. Sa coopération exemplaire est reflétée par l'invitation que l'Indonésie a faite au Gouvernement néo-zélandais de mener une enquête commune sur cet incident qui a concerné un ressortissant néo-zélandais. Même s'il s'agit là du premier décès d'un casque bleu de l'ONU au Timor oriental qui soit en rapport avec des activités de combat, ma délégation est convaincue que la perte d'une vie est une perte de trop, qui exige notre attention urgente.

Il faudrait peut-être rappeler qu'afin d'éviter la répétition d'incidents malheureux, les autorités indonésiennes avaient déjà proposé à l'ATNUTO de mettre en place des patrouilles mixtes et des postes frontaliers mixtes et de procéder à un échange d'officiers de liaison militaires. Mais, malheureusement, ces propositions ont été rejetées par l'ATNUTO pour le motif que les parties intéressées devaient être responsables de la sécurité de leur côté respectif de la frontière.

Enfin, le Secrétaire général déclare que la meilleure façon d'assurer un avenir au Timor oriental

> «consiste à instaurer des relations saines avec des pays de la région, en particulier avec l'Indonésie, son voisin le plus proche». (S/2000/738, par. 67)

De fait, en parvenant à ce noble objectif, on pourra inaugurer une nouvelle ère d'amitié et de bons rapports qui sera à l'avantage mutuel des deux peuples. A cette fin, l'Indonésie continuera d'apporter sa coopération et son appui. Nous voudrions également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général et aux autres parties concernées pour leurs efforts visant à mener à bien cette tâche difficile et complexe.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Annabi pour lui permettre de répondre aux observations et aux questions qui lui ont été adressées.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Comme il est tard, je m'efforcerai d'être bref. Fondamentalement, il y a eu deux questions, l'une traitait de la situation des FALINTIL et de ce que l'on pourrait faire pour l'améliorer, et l'autre portait sur ce qui pourrait être fait concernant les réfugiés au Timor occidental.

En ce qui concerne les FALINTIL, certains membres de celles-ci sont chargés de la sécurité à l'ATNUTO; d'autres assument les fonctions de liaison entre l'ATNUTO et la population locale. Ils se sont bien entendu vu offrir la possibilité de postuler pour intégrer la nouvelle force de police du Timor oriental mais ils ont choisi de ne pas le faire pour des raisons bien compréhensibles. Nombre d'entre eux se sont mis en congé, parfois de longue durée, et sont rentrés dans leur foyer. Suite à cela, l'effectif des FALINTIL dans le cantonnement d'Aileu est passé de plus de 1 000 personnes à moins de 500. L'ATNUTO est en train d'examiner différentes possibilités en ce qui concerne la réinsertion dans la vie civile des membres des FALINTIL qui n'intégreront pas les forces de défense ou de sécurité, soit parce qu'ils ne le souhaitaient pas soit parce qu'ils ne répondaient pas aux critères requis. Nous pensons que les recommandations qui vont être élaborées dans le cadre de l'étude du King's College actuellement en cours sur la mise en place éventuelle de forces de sécurité et de défense au Timor oriental permettront à l'ATNUTO de progresser sur ces questions. Entre temps, il est évident que les membres des FALINTIL qui sont encore cantonnés reçoivent des vivres; on s'emploie également à améliorer leurs conditions de logement et leurs conditions de vie en

général, tout en leur allouant des fonds provenant du budget global du Timor oriental, comme je l'indiquais dans ma déclaration.

Les mesures pouvant être prises pour améliorer la situation des réfugiés au Timor occidental sont, je crois, bien connues, certaines ayant été mentionnées par les membres du Conseil. En résumé, il faut un accès sans entrave aux réfugiés; des garanties pour la sécurité des réfugiés et des agents humanitaires; la séparation des anciens soldats, policiers et fonctionnaires des autres réfugiés; et l'organisation d'une opération crédible de recensement, qui permettrait au HCR de confirmer le nombre exact de personnes se trouvant actuellement dans les camps et de vérifier leurs besoins. Le Gouvernement indonésien favoriserait le retour des réfugiés en s'engageant à verser des retraites aux fonctionnaires, y compris après l'indépendance. Enfin, comme je l'ai dit dans ma déclaration, il faut encourager le Gouvernement indonésien à prendre des mesures pour mettre fin aux activités des milices dans les camps.

Le Conseil pourrait évoquer ces points dans le projet de déclaration présidentielle qu'il va examiner dans les jours à venir; les membres du Conseil souhaiteront peut-être aussi, à titre individuel, engager le Gouvernement indonésien à étudier la façon dont ces mesures pourront être adoptées et mises en œuvre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi des précisions qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 14 h 10.